

RECUEIL

IDENTIFICATION ÉLECTRONIQUE DES BOVINS, OVINS ET CAPRINS

SOMMET DE L'ÉLEVAGE 2009



Boucle électronique officielle : questions-réponses

Quand le bouclage électronique devient-il obligatoire ?

Ovins et caprins : pour les animaux naissant à partir du 1^{er} juillet 2010. Ceci est une volonté européenne et française dans le but d'améliorer la traçabilité sanitaire des animaux.

Bovins : aucune obligation n'est défini à ce jour. A partir de mi-2010, les boucles électroniques officielles seront disponibles. Leur usage sera au libre choix de l'éleveur.

Quelle information est contenue dans la puce électronique ?

La puce électronique située dans la partie femelle (bouton) de la boucle contient le numéro d'identification national de l'animal. Ce numéro est également inscrit sur la boucle (partie bouton et pendentif). Dans la puce, le code pays est un nombre à trois chiffres (250 pour la France), tandis que sur la boucle, ce sont les lettres « FR » qui sont écrites. Le numéro d'identification est inscrit par le fabricant et lui seul et ne peut pas être modifié.



Quels sont les avantages liés à l'utilisation d'une boucle électronique ?

- la boucle électronique peut être lue même lorsqu'elle est souillée, contrairement à la lecture visuelle,
- les normes ISO (11784/11785) garantissent la fiabilité du numéro lu.

Peut-on lire plusieurs boucles électroniques en même temps ? et peut-on poser plusieurs boucles électroniques sur un même animal ?

Bien que la lecture simultanée de plusieurs repères électroniques soit utilisée dans le domaine industriel, pour différentes raisons techniques cette solution n'est pas envisageable à l'heure actuelle pour le domaine animal. En conséquence :

- ne poser qu'une seule boucle électronique par animal (sinon risque de non lecture)
- maîtriser la contention pour pouvoir lire les animaux un par un et confortablement :
 - > cornadis ou petite case avec un lecteur portable,
 - > couloir avec portes et gestion des animaux non-lus (*boucle illisible ou perdue*) avec un lecteur fixe.

Identification électronique officielle et valorisations

L'utilisation de la RFID officielle permet d'utiliser le même numéro quel que soit le lieu :

- en élevage,
- en centre d'allotement et marché,
- en abattoir.

et pour toutes les utilisations :

- suivi des mouvements (la traçabilité sanitaire),
- les filières qualité (traçabilité commerciale),
- la gestion du troupeau,
- les chantiers de contrôle de performance.



Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy, 75595 PARIS Cedex 12
www.inst-elevage.asso.fr



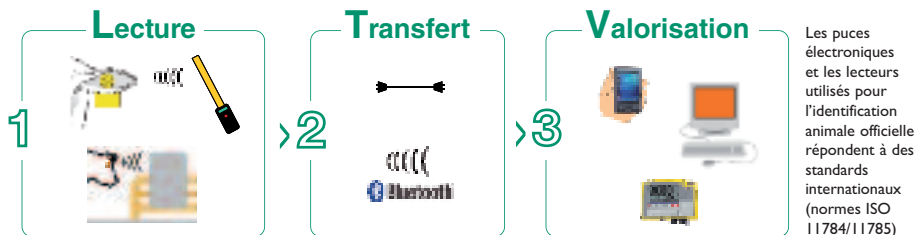
Avec la participation financière
du Ministère de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Pêche



Identification électronique et traçabilité

Principe de fonctionnement

Principe de fonctionnement



Une boucle électronique sur l'animal

Elle contient la puce électronique :

- située dans la partie femelle (bouton),
- programmée pour contenir le numéro d'identification de l'animal.

La boucle est posée sur l'animal : oreille gauche (si l'oreille gauche porte déjà une boucle, posez sur l'oreille droite)

Utilisez impérativement la pince et le pointeau recommandés par le fabricant

Un lecteur pour lire la boucle

Le lecteur est constitué d'une antenne et d'un module radio-fréquence.

- Il active la puce pour la lire.
- Il existe des modèles portables (intégré ou non à un PDA) et des modèles fixes.

Les puces électroniques et les lecteurs utilisés pour l'identification animale officielle répondent à des standards internationaux (normes ISO 11784/11785).

Pour faciliter la lecture, il faut une bonne contention des animaux

Une valorisation du numéro

La valorisation peut se faire :

- par un logiciel adapté : gestion de troupeau en élevage, contrôle de performances, tri et gestion des animaux en abattoir, centre d'allotement et marché...
- sur un support (PC, PDA, automate...) connecté par liaison filaire ou sans fil (Bluetooth) avec lecteur.

L'acquisition d'un numéro d'animal de manière fiable et automatique contribue à améliorer les applications en terme de la traçabilité.

N'hésitez pas à contacter un technicien



Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy, 75595 PARIS Cedex 12
www.inst-elevage.asso.fr



Avec la participation financière
du Ministère de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Pêche



Identification Electronique (RFID)

Les valorisations en élevage

Connexions avec les logiciels de gestion de troupeaux

Simplification des notifications de mouvement, accès rapide aux informations individuelles, création de lot simplifiée, ...



Reconnaissance du repère électronique officiel par les automates (DAC, DAL, Robots de traite)

Eviter la pose de plusieurs systèmes d'identification électronique sur l'animal



Automatisation des pesées

Assurer le couplage du poids et du numéro de l'animal sans saisie manuelle, application pour le suivi de troupeau et le contrôle de performances viande



Automatisation du tri

Faciliter le travail et gagner du temps



Assistance à la traite

Faciliter le repérage des vaches en salle de traite



Simplification des opérations de contrôle laitier

Transmettre automatiquement le numéro de l'animal au compteur à lait



Credit photos : © DR Institut de l'élevage



Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy, 75595 PARIS Cedex 12
www.inst-elevage.asso.fr



ADERCACH
BOY FINE

Avec la participation financière
du Ministère de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Pêche



Identification électronique : Les valorisations pour l'aval des filières

En abattoir

Faciliter la saisie du numéro de l'animal
sur la chaîne d'abattage ou à la pesée fiscale



En abattoir et en centre de rassemblement

Faciliter le contrôle de cohérence entre les boucles
et le passeport pour les bovins

Lecture croisée et automatique du passeport
et de la boucle électronique



En centre de rassemblement

Automatiser la pesée des gros bovins à l'entrée en centre de
rassemblement

Assurer le couplage du poids et du numéro de l'animal sans saisie manuelle

Automatiser le tri

Faciliter le travail et gagner du temps

Faciliter les opérations de chargement et de déchargement

Etablir automatiquement une liste des animaux grâce à la lecture
électronique des animaux en mouvement



En élevage

Assurer le suivi des mouvements individuels des ovins
lors de la collecte en élevage

Lecture en couloir au moyen d'un lecteur portable



Sur les marchés

Fiabiliser la traçabilité sur les marchés aux bestiaux

Enregistrement automatique des entrées et sorties



Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy, 75595 PARIS Cedex 12
www.inst-elevage.asso.fr



Avec la participation financière
du Ministère de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Pêche

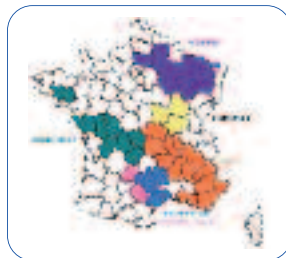


Crédit photos : © DR Institut de l'Élevage

Identification électronique ovine 2009 : 6 projets pour préparer l'avenir

Depuis 2005, à l'échelle du territoire national, 100 élevages puis 300 depuis 2008, 5 centres d'allotement, 1 marché et 8 abattoirs participent aux projets de mise en place de l'identification électronique ovine.

6 bassins de production mettent en œuvre le pré-déploiement de l'identification électronique. L'Institut de l'Élevage assure la coordination nationale des projets en lien avec la DGAL, la FNO, l'APCA et les régions.



Objectif : se préparer à la généralisation de l'identification électronique

Mettre au point le matériel :

- En testant : les boucles (tenue, lisibilité), les lecteurs (ergonomie, fonctionnalités),
- En testant l'interopérabilité des matériels (boucles, lecteurs, PDA) et des logiciels,
- En identifiant les conditions à réunir pour une prise en main facile des matériels de lecture en utilisation quotidienne.

S'approprier la technique :

- En impliquant tous les maillons de la filière : élevage, centre d'allotement, marché, abattoir,
- En élargissant le périmètre : 300 élevages impliqués en 2008.

Mettre en évidence les valorisations possibles :

- En orientant les travaux sur la lecture, la notification des mouvements individuels (en élevage, centre d'allotement, marché, collecte, abattoir...), l'utilisation de l'identification électronique à des fins professionnelles (gestion de troupeau, CP, CL, tri, système mutualisé...).

Pour en savoir plus...

Présidence du comité de suivi : Frédéric Noizet (FNO) et APCA

Responsables administratifs nationaux : Audrey Mathieu (FNO), fno.am@inst-elevage.asso.fr
Carine Lotout (APCA), carine.lotout@apca.chambagri.fr

Pôle Coordination : Jacques Holtz (Institut de l'Élevage), jacques.holtz@inst-elevage.asso.fr
Laureline MERCIER (Institut de l'Élevage), laureline.mercier@inst-elevage.asso.fr

Ministère de l'agriculture :

Davy Liger et Sandra Le Fouillé (DGAL/BICMA), bicma.sdspa.dgal@agriculture.gouv.fr



Institut de l'Élevage, 149 rue de Bercy, 75595 Paris Cedex 12
www.inst-elevage.asso.fr



Avec la participation financière du Ministère



Identification Electronique Bovine : Etudier les valorisations pour tous les acteurs de la filière

2008 - 2010 : Programme national de valorisation de l'identification électronique officielle

Les objectifs du programme national mis en place depuis 2008 sont les suivants :

- Evaluer les avantages de la RFID à chaque maillon de la filière grâce des projets pilotes régionaux
- Impliquer un maximum de partenaires locaux pour une large appropriation de la technologie et de ses possibilités
- Collaborer avec les fabricants d'automatismes pour permettre une reconnaissance des boucles électroniques officielles et éviter la pose de plusieurs systèmes d'identification électronique sur l'animal
- Evaluer les dispositifs d'identification et de lecture, proposer des améliorations pour répondre aux besoins des utilisateurs et assurer l'interopérabilité des matériels du marché
- Anticiper les impacts de l'identification électronique sur le système national d'identification pour préparer une éventuelle utilisation à grande échelle

Les acteurs impliqués

Depuis 2008, 6 projets pilotes ont été mis en œuvre. Ils impliquent 21 départements, 330 éleveurs, 7 organismes de contrôles de performances, 6 centres de rassemblement, 2 marchés, 7 abattoirs, 6 éditeurs de logiciel de gestion de troupeau.



Les axes de travail

57 actions thématiques ont été déployées dans l'environnement de travail quotidien des opérateurs des la filière.

Les principaux thèmes étudiés :

- la simplification des enregistrements en élevage,
- l'automatisation des pesée et du tri des animaux,
- l'aide au chargement et au déchargement,
- l'amélioration de la traçabilité interne sur les marchés aux bestiaux et dans les abattoirs.

Pour en savoir plus...

Présidence du comité de pilotage : Jean-Pierre Fleury (FNB) et Guy Pétain (FNPL)

Responsable professionnel APCA : Pierre Seret (Commission élevage)

Responsables administratifs nationaux : Eric Chapelle (FNB), e.chapelle@f-n-b.com.fr; Annick Delaby (FNPL), annick.delaby@fnpl.fr

Pôle Coordination : Sébastien Duroy (Institut de l'Élevage), sebastien.duroy@inst-elevage.asso.fr; Carine Lotout (APCA), carine.lotout@apca.chambagri.fr; Laureline Mercier (Institut de l'Élevage), laureline.mercier@inst-elevage.asso.fr

Ministère de l'agriculture : Davy Liger et Sandra Le Fouillé (DGAL / BICMA), bicma.sdspa.dgal@agriculture.gouv.fr

Organisations nationales membres du comité de pilotage FFCB - FMBV - Coop de France - FNICGV - FNEAP - SNIV SIFCO - FCL - FBC - FNGDS - Office de l'élevage



Institut de l'Élevage, 149 rue de Bercy, 75595 Paris Cedex 12
www.inst-elevage.asso.fr



Avec la participation financière du Ministère



Bague au paturon électronique caprine : questions-réponses

Qu'est-ce qu'une bague au paturon électronique ?

- Un repère en voie d'officialisation.
- Un repère en plastique, porteur d'une puce électronique, placé sur la patte arrière gauche.
- La puce électronique contient le numéro d'identification national de l'animal pour les modèles prochainement officiels.



Quels sont les avantages liés à l'utilisation d'une bague au paturon électronique ?

- Le seul repère directement utilisable en salle de traite pour des caprins traités par l'arrière,
- Un repère présentant une bonne pérennité dans les conditions d'élevage difficile,
- Un repère visible, offrant une bonne lisibilité du numéro visuel,
- Un repère adapté aux comportements spécifiques des chèvres.

Quelles sont les spécificités de la bague au paturon ?

- Une pose simple et rapide qui ne nécessite pas d'utilisation d'outil spécifique.
- Un matériel qui s'adapte à la croissance de l'animal et qui ne l'entrave pas dans ses mouvements.
- Un repère qui est une alternative à la boucle électronique.

Des projets pour encadrer le développement d'un repère caprin

Des projets démarrés en 2006 dans environ 15 élevages du Centre-Ouest et de la Drôme. Objectif : acquérir des données sur l'utilisation d'une bague au paturon électronique et mettre au point ce matériel spécifique aux chèvres :

- > appui pour la mise au point de modèles de bagues au paturon par les fabricants
- > suivi des bagues au paturons proposés (pose + tenue + lisibilité)

Des expérimentations réalisées en 2006-2008, ont montré la possible valorisation de cette technologie par les acteurs de la filière (CL, marché, abattoir).

Pour en savoir plus...

Sophie Espinosa (FNEC), sespinosa@fnec.fr

Carine Lotout (APCA), carine.lotout@apca.chambagri.fr

Béatrice Balvay /Adrien Debroux (Institut de l'Élevage), beatrice.balvay@inst-elevage.asso.fr



Institut de l'Élevage, 149 rue de Bercy, 75595 Paris Cedex 12
www.inst-elevage.asso.fr



Avec la participation financière du Ministère



Crédit photos : © DR Institut de l'Élevage